



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-quatorzième session

194 EX/4.INF.4
PARIS, le 3 avril 2014
Anglais et français seulement

Point 4 de l'ordre du jour provisoire révisé

EXÉCUTION DU PROGRAMME ET BUDGET ET RÉSULTATS OBTENUS AU COURS DE L'EXERCICE BIENNAL PRÉCÉDENT (2012-2013 – 36 C/5) (PROJET DE 38 C/3)

PARTIE I

RÉPONSE DE L'UNESCO À LA CRISE EN SYRIE

DOCUMENT D'INFORMATION

Résumé

Alors que le conflit en Syrie entre dans sa quatrième année, la Directrice générale souhaite informer le Conseil exécutif de la réponse de l'UNESCO face à la crise syrienne. Le présent document récapitule les informations relatives à la coordination de la réponse globale de l'UNESCO à la crise syrienne et décrit les efforts de plaidoyer, ainsi que l'aide humanitaire et l'aide à long terme apportées par l'Organisation pour répondre aux besoins dans ses domaines de compétence.

I. Introduction

1. Le conflit en Syrie, qui est entré dans sa quatrième année en mars 2014, a provoqué la plus grande crise humanitaire au monde de ces dernières décennies, causant d'effroyables souffrances et pertes humaines. Plus de 9 millions de Syriens ont été chassés de chez eux, dont 2,5 millions ont trouvé refuge dans des pays voisins, en particulier au Liban et en Jordanie, mais également en Iraq, en Turquie et en Égypte.

2. Cette crise a engendré des besoins pressants dans les domaines de compétence de l'UNESCO, tant en Syrie que dans les pays voisins qui accueillent en grand nombre des réfugiés syriens toujours plus nombreux. En raison de cet afflux considérable de réfugiés, et compte tenu du fait que l'immense majorité des réfugiés vivent désormais en dehors des camps, les systèmes de service public des pays d'accueil sont mis à rude épreuve, de même que leur capacité à faire face aux besoins des réfugiés et des populations locales.

3. Dans le domaine de l'éducation, selon les estimations, 3 millions d'enfants et de jeunes syriens ont quitté l'école, compromettant l'avenir de toute une génération. Au-delà des besoins qui ne cessent de croître en termes d'accès à l'éducation, les défis sont multiples pour ce qui est d'assurer un niveau minimum pour une éducation de qualité : classes surchargées ; pénurie d'enseignants et de manuels scolaires ; manque de préparation des enseignants pour répondre aux besoins spéciaux des enfants et des jeunes touchés par le conflit, notamment en termes de soutien psychosocial et d'adaptation – pour la plupart des réfugiés – à de nouveaux programmes scolaires.

4. En ce qui concerne la culture, le conflit en Syrie a causé des dommages considérables, et parfois irréversibles, sur des sites du patrimoine culturel, notamment les six biens du pays inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le pillage systématique des sites archéologiques, le trafic illicite et l'exportation illégale de biens culturels ont atteint un niveau sans précédent. Dans certains cas, les dommages et les destructions infligés aux sites du patrimoine culturel sont la conséquence directe de leur utilisation à des fins militaires. Enfin, une nouvelle tendance alarmante a été observée consistant à prendre délibérément pour cible et à détruire, pour des motifs idéologiques, le patrimoine culturel pré-islamique comportant des représentations humaines.

5. De même, la liberté d'expression, l'accès à l'information et la sécurité des journalistes ont été gravement touchés. Depuis le début du conflit, 51 journalistes ont été tués en Syrie. Les atteintes à la vie des professionnels des médias ont été systématiquement condamnées par la Directrice générale dans différentes déclarations publiées entre le 20 novembre 2011 et le 19 mars 2014.

6. La communauté internationale ainsi que les gouvernements et les communautés des pays d'accueil des réfugiés ont fourni une aide considérable pour faire face à la tragédie humanitaire déclenchée par la crise en Syrie. Lors de la deuxième conférence des donateurs sur la crise en Syrie, récemment tenue à Koweït (Koweït, 15 janvier 2014), les donateurs internationaux ont promis 2,3 milliards de dollars supplémentaires pour répondre aux besoins humanitaires. Néanmoins, comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, « l'aide humanitaire peut sauver des vies, mais elle ne résoudra pas la crise ». C'est pourquoi le Secrétaire général n'a cessé d'appeler à une solution politique à la crise en Syrie.

II. La réponse de l'UNESCO à la crise en Syrie

7. Depuis le début de la crise, l'UNESCO répond aux besoins humanitaires les plus pressants, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'éducation, dans toute la sous-région. Alors que la crise s'est étendue et se prolonge, l'Organisation a adopté une approche plus large et axée sur le long terme, en s'efforçant de relier les efforts humanitaires aux efforts de développement, en soutenant la capacité des pays et communautés d'accueil à faire face à la situation, et en apportant des solutions plus durables aux besoins qui relèvent de ses domaines de compétence.

8. L'action de l'UNESCO est pleinement coordonnée avec les efforts de plus grande ampleur déployés par la communauté internationale, et en particulier le système des Nations Unies. Elle s'inscrit dans les cadres d'action communs de ce dernier, notamment le plan d'aide humanitaire pour la Syrie (SHARP) et le Plan de gestion régionale de la situation des réfugiés syriens (RRP 6), lancé lors de la deuxième conférence des donateurs à Koweït. Elle est également étroitement alignée sur les plans d'action nationaux à long terme, tels que la feuille de route pour la stabilisation (Liban) et le plan national de résilience (Jordanie).

9. Le 15 janvier 2014, la Directrice générale a participé à la deuxième conférence des donateurs sur la crise en Syrie tenue à Koweït (Koweït). À cette occasion, elle a notamment plaidé pour un investissement supplémentaire en faveur de l'éducation des jeunes touchés par la crise, en tant que priorité à la fois pour le développement et pour la stabilité de la sous-région. Son appel relayait et appuyait l'accent mis sur une réponse renforcée dans le domaine de l'éducation, comme indiqué dans l'initiative « Pas de génération perdue » (« *No Lost Generation* »).

10. Alors que le conflit en Syrie entre dans sa quatrième année, la Directrice générale s'est rendue en Jordanie pour une visite entièrement consacrée à la réponse de l'Organisation à la crise. Lors de son entretien avec Sa Majesté Rania Al-Abdallah II de Jordanie et de ses réunions avec S. E. M. Ibrahim Seif, Ministre de la planification et de la coordination internationale, S. E. M. Nasser Judeh, Ministre des affaires étrangères et S. E. M. Mohammad Thneibat, Ministre de l'éducation, ainsi qu'avec des partenaires et donateurs des Nations Unies, la Directrice générale a réaffirmé la volonté de l'UNESCO d'étendre sa réponse à la crise syrienne pour soutenir, notamment, les efforts déployés par les gouvernements en Jordanie et dans d'autres pays qui accueillent un nombre important de réfugiés.

II.1 Répondre aux besoins éducatifs des populations touchées

11. Du fait des déplacements de population massifs à l'intérieur de la Syrie et dans les pays voisins, de l'insécurité qui prévaut en Syrie, ainsi que de l'utilisation, alléguée ou rapportée, des écoles à des fins militaires, un nombre considérable d'enfants et de jeunes ont été déscolarisés depuis le début de la crise. Dans ce contexte, l'UNESCO collabore avec les gouvernements des pays d'accueil des réfugiés pour soutenir la scolarisation et offrir aux enfants et aux jeunes des possibilités alternatives d'accès à une éducation de qualité.

12. Le nombre important de jeunes sans occupation préoccupe de plus en plus l'UNESCO. C'est une question qui touche non seulement à l'éducation et au développement, mais également à la stabilité dans la sous-région et au-delà. En effet, alors que l'extrémisme et la violence sectaires atteignent des niveaux sans précédent, l'incapacité à assurer l'accès à une éducation de qualité contribue à la manipulation et à l'exploitation dont sont victimes les jeunes. L'UNESCO a donc mis au point et lancé, dans le sillage de la deuxième réunion des donateurs à Koweït, un Programme d'éducation des jeunes pour la stabilité (YES) axé sur l'éducation, l'autonomisation et l'engagement des jeunes touchés par la crise syrienne.

13. Bien qu'à caractère sous-régional, le Programme YES est adapté aux contextes nationaux et vise en particulier l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Syrie. Il est donc fermement ancré dans les cadres d'intervention communs (voir le paragraphe 8 ci-dessus) et les mécanismes de coordination de l'aide déjà en place dans les quatre pays participants. Il vient également à l'appui des objectifs qui sous-tendent l'Initiative « Pas de génération perdue ». Le Programme, qui s'appuie sur les résultats déjà obtenus à l'appui de l'aide aux réfugiés syriens, comme décrit ci-après, a été présenté à un certain nombre de donateurs intéressés.

14. **Au Liban**, l'UNESCO a axé son soutien sur le renforcement de la capacité du Ministère de l'éducation et des principaux partenaires de l'éducation à faire face à la situation en matière de planification et de gestion d'urgence de l'éducation. En novembre et décembre 2013, 100 directeurs d'école des quatre provinces les plus touchées par l'afflux de réfugiés ont reçu une formation aux normes minimales pour une éducation de qualité dans les situations d'urgence,

fondée sur les normes du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE). L'UNESCO a également contribué à l'évaluation conjointe des besoins et aux exercices de cartographie ciblés menés par le Groupe de travail sur l'éducation au Liban.

15. Afin de renforcer les approches régionales harmonisées et la coordination entre les différents partenaires, l'UNESCO a organisé, conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), une conférence sur le thème « Étudier une réponse éducative régionale à la crise des réfugiés syriens », à Beyrouth, en décembre 2013. Cette conférence a servi de plate-forme pour des discussions éclairées et approfondies entre les partenaires internationaux et nationaux, tant gouvernementaux que non gouvernementaux, sur les défis rencontrés par les réfugiés et les communautés d'accueil en matière d'éducation, ainsi que sur les priorités pour y faire face. Auparavant, en novembre 2013, un atelier sous-régional sur « La participation des jeunes à la promotion de la cohésion sociale et à l'édification de la paix dans la sous-région du Machreq » s'était tenu à Beyrouth. Cet atelier avait pour but de faire connaître les efforts en cours et de partager les bonnes pratiques en matière d'inclusion des jeunes et de cohésion sociale, en particulier dans le contexte de la crise syrienne.

16. **En Jordanie**, l'UNESCO a pris une part active dans le secteur de l'éducation, à la fois à travers le mécanisme de coordination humanitaire et la structure d'aide fondée sur la résilience, à savoir la « Plate-forme d'appui aux communautés d'accueil ».

17. L'UNESCO a aidé le Ministère jordanien de l'éducation à atténuer les effets défavorables de la crise syrienne sur la qualité de l'éducation en renforçant sa capacité de planification et de gestion de la crise. Par exemple, grâce au projet financé par l'Union européenne et lancé en 2013, intitulé « Soutenir une éducation de qualité et promouvoir les opportunités de développement des compétences professionnelles pour les jeunes réfugiés syriens », une aide technique est actuellement apportée à la réalisation de brèves enquêtes via les technologies de téléphonie mobile afin de recueillir auprès des jeunes réfugiés syriens en Jordanie, à titre volontaire, des données de base concernant leurs besoins en matière d'éducation. Grâce à un projet récemment approuvé, intitulé « Assistance technique destinée à renforcer l'accessibilité et le recours aux Systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) du Ministère jordanien de l'éducation pour une formulation des politiques fondée sur des données factuelles », et également financé par l'Union européenne, le Ministère de l'éducation sera doté de capacités institutionnelles, techniques et humaines à plus grande échelle en ce qui concerne la collecte des données et leur utilisation pour la formulation des politiques.

18. En partenariat avec la *Queen Rania Teacher Academy* (QRTA), l'accent a été mis en particulier sur la formation des enseignants pour leur permettre de faire face aux élèves traumatisés et de gérer les classes surchargées dans les situations d'urgence. Avec la contribution financière initiale du Fonds-en-dépôt bulgare, puis le financement à long terme au titre du projet « Soutenir une éducation de qualité et promouvoir les opportunités de développement des compétences professionnelles pour les jeunes réfugiés syriens », des matériels de formation des enseignants ont été mis au point et 439 formateurs du Ministère de l'éducation, ainsi que 1 955 enseignants jordaniens, ont reçu une formation au soutien pédagogique en classe. Il est important de noter que le matériel pédagogique mis au point a été récemment adopté dans le cadre d'un projet financé par l'USAID et mis en œuvre par la QRTA afin d'accroître de manière significative le nombre d'enseignants bénéficiant de cette formation.

19. Le projet « Soutenir une éducation de qualité et promouvoir les opportunités de développement des compétences professionnelles pour les jeunes réfugiés syriens », financé par l'UE, prévoit également un développement des compétences fondé sur la demande à travers l'éducation informelle et non formelle, ainsi que le tutorat des jeunes afin de favoriser leur résilience et de les orienter, sur une base volontaire, vers une réinsertion dans le système éducatif formel ou vers d'autres possibilités de formation. Les activités dans ces domaines ont déjà bénéficié à quelque 1 300 jeunes.

20. **En Iraq**, l'action de l'UNESCO consiste essentiellement à assurer l'accès à des possibilités d'éducation formelle et non formelle de qualité, en particulier pour les jeunes et les jeunes adultes. Grâce au financement du Fonds pour les situations d'urgence (OCHA), trois établissements d'enseignement secondaire ont été établis dans les camps de Domiz, Dara Shakran et Kawergosk, assurant à quelque 3 500 élèves un accès immédiat à l'éducation. L'UNESCO a également fourni des fournitures scolaires et des cours de rattrapage à 800 élèves en faveur d'une réinsertion progressive dans le système éducatif formel. Une centaine d'enseignants ont reçu une formation en matière de soutien psychosocial et d'orientation concernant les programmes, la pédagogie et la gestion de la classe dans l'enseignement secondaire iraquien. Enfin, une centaine de parents ont été formés au soutien et à la gestion scolaires.

21. Dans le domaine de l'éducation non formelle, l'UNESCO a lancé un Programme d'appui à l'éducation et à la formation aux compétences nécessaires à la vie courante pour les jeunes adultes. Financé par le Fonds central pour les interventions d'urgence (OCHA), le projet vise à alphabétiser 1 700 bénéficiaires, ainsi qu'à les doter des compétences essentielles pour la vie courante (y compris des conseils et une formation professionnelle non formelle sur les moyens de subsistance), dans 14 Centres d'apprentissage communautaires.

II.2 Sauvegarder le patrimoine culturel syrien

22. Toutes les formes du patrimoine culturel riche et varié de la Syrie ont été touchées par le conflit, qui a causé des dommages et des destructions considérables, fragilisant ainsi les fondements mêmes de l'identité culturelle pluriethnique et multiconfessionnelle du pays. En juin 2013, à sa 37^e session tenue à Phnom Penh (Cambodge), le Comité du patrimoine mondial a inscrit les six sites du patrimoine mondial situés en Syrie sur la Liste du patrimoine mondial en péril afin d'alerter la communauté internationale et de mobiliser des soutiens.

23. La Directrice générale mène une campagne internationale de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel syrien. Depuis 2012, plus de 10 déclarations publiques ont été publiées¹, condamnant systématiquement la destruction de monuments et sites d'une importance majeure et appelant les parties au conflit à respecter les obligations qui leur incombent en vertu de la Convention de La Haye de 1954 et du droit international humanitaire coutumier. En outre, en septembre 2013, la Directrice générale s'est associée au lancement par l'ICOM, à New York, de la Liste rouge d'urgence des biens culturels syriens en péril. Plus récemment, le 12 mars 2014, la Directrice générale, le Secrétaire général de l'ONU et le Représentant spécial conjoint ONU-Ligue des États arabes ont publié une déclaration commune dans laquelle ils demandaient à toutes les parties de cesser toute destruction du patrimoine syrien, condamnaient l'utilisation de sites culturels à des fins militaires et alertaient l'opinion des risques importants de trafic illicite. Cette déclaration commune mentionnait également la résolution 2139 du Conseil de sécurité, en date du 22 février 2014, qui appelait toutes les parties « à préserver la diversité de la société syrienne qui fait sa richesse et le patrimoine culturel du pays, et à prendre les mesures nécessaires pour protéger les sites du patrimoine mondial qui se trouvent en Syrie ».

24. Face à l'augmentation considérable des actes de pillage et du trafic illicite d'objets culturels syriens, l'UNESCO a organisé à Amman (Jordanie), en février 2013, grâce au financement de la Suisse, un atelier sous-régional auquel ont participé différents acteurs majeurs, dont la Direction générale des antiquités et musées de Syrie, des autorités locales et internationales de la police et des douanes, INTERPOL, l'Organisation mondiale des douanes, l'ICA, l'ICCROM, l'ICOM, l'ICOMOS, l'IFLA, de grands archéologues internationaux, ainsi que des représentants du marché de l'art. Cet atelier a permis d'identifier des mesures efficaces pour atténuer les risques et les conséquences du trafic illicite de biens culturels syriens, ainsi que d'établir un Plan d'action pour la sauvegarde du patrimoine culturel syrien. Par la suite, en août 2013, la Directrice générale a convoqué une Réunion d'experts de haut niveau sur la sauvegarde du patrimoine culturel syrien

¹ Déclarations et communiqués de presse datés des 30 mars, 30 juillet et 1^{er} octobre 2012 ; 25 avril, 26 avril, 2 juin, 16 juillet et 29 août 2013 ; 20 février et 12 mars 2014.

au cours de laquelle le Plan d'action a été affiné et approuvé, en présence de M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie.

25. L'UNESCO a commencé à mettre en œuvre le Plan d'action avec un projet financé par l'UE relatif à la sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien, signé en décembre 2013. Ce projet prévoit des activités de sensibilisation et de surveillance avec un Observatoire international en ligne du patrimoine culturel syrien, des évaluations des dégâts et des besoins, une assistance technique et un renforcement des capacités en matière de sauvegarde d'urgence, ainsi que la mise au point de documents et d'inventaires, tant pour le patrimoine matériel que pour le patrimoine immatériel.

II.3 Renforcer la liberté d'expression et informer pour sauver des vies

26. À travers ses deux programmes régionaux en matière de liberté d'expression pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, financés respectivement par la Suède et la Finlande, l'UNESCO s'emploie à promouvoir l'accès aux informations essentielles pour les jeunes touchés par la crise syrienne, ainsi qu'à soutenir les plates-formes de communication pour le dialogue intercommunautaire, à la fois en Jordanie et au Liban.

27. Des centres d'information de la jeunesse sont actuellement mis en place dans les établissements d'enseignement secondaire en Jordanie et au Liban. Ces centres offriront aux réfugiés syriens et aux jeunes des communautés d'accueil un espace leur permettant d'acquérir des compétences à travers une éducation non formelle, d'accéder à des informations essentielles et d'avoir des échanges intercommunautaires. Chaque centre est doté de salles d'ordinateurs et d'une bibliothèque.

28. L'UNESCO aide les radios communautaires existantes à établir le contact avec les jeunes touchés par la crise, à la fois en Jordanie et au Liban, et à leur offrir de nouvelles possibilités de faire entendre leur voix. En partenariat avec les stations de radio La Voix du Liban, et Yarmouk FM et Farah al Nas en Jordanie, de jeunes journalistes ont été formés à la réalisation de reportages sur des questions qui intéressent ou préoccupent particulièrement les jeunes. En Jordanie, depuis novembre 2013, un programme bihebdomadaire intitulé « Sa'a Suriya » (l'heure syrienne) est diffusé sur Yarmouk FM, et plus récemment sur Farah al Nas, à Amman. Grâce à l'appui financier du Japon, l'UNESCO pourra continuer à soutenir ces plates-formes de communication tout au long de l'année 2014.

III. Conclusion

29. S'appuyant sur ses réalisations, l'UNESCO amplifie sa réponse en mettant l'accent, parallèlement et de façon complémentaire, sur les besoins humanitaires et les besoins de développement à long terme des personnes touchées par la crise syrienne. À cette fin, et grâce aux ressources extrabudgétaires apportées par ses États membres, l'Organisation renforce ses opérations sur le terrain par le biais des bureaux hors Siège concernés. Par exemple, en tant que bureau multipays pour la Syrie et le Liban, le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth a été renforcé, avec un nouveau poste temporaire de spécialiste de programme pour la culture spécialement consacré à la réponse à la crise en Syrie.

30. La cohérence et la visibilité des programmes revêtent tout autant d'importance compte tenu du rôle croissant que joue l'UNESCO dans la réponse à la crise syrienne. Afin d'améliorer la coordination interne, une équipe spéciale sur la crise en Syrie a été créée et placée sous la présidence de la Directrice générale. L'action de l'Organisation restera également étroitement coordonnée avec celle des principaux partenaires, et alignée sur les cadres et mécanismes d'intervention globaux des Nations Unies, ainsi que sur les grands efforts internationaux relevant de ses domaines de compétence, tels que l'initiative « Pas de génération perdue ». À cet égard, la Directrice générale participera à la réunion de haut niveau sur l'initiative « Pas de génération perdue », qui se tiendra à Washington le 11 avril 2014. Afin de conférer une forte visibilité à la

réponse de l'UNESCO, une page Web² spéciale a été mise en place, avec des informations actualisées sur les activités correspondantes menées par l'UNESCO dans chaque pays touché par la crise, ainsi que sur les efforts de plaidoyer à l'échelle mondiale. Cette page Web hébergera également la campagne de dons en ligne en faveur de la réponse à la crise syrienne.

²

www.unesco.org/syria-crisis-response.